

Absente excusée : Frédérique JEAND'HEUR qui a donné procuration de vote à Sylvie GIULIANI, jusqu'à son arrivée (4^e délibération).

I - FORET

- 1) Les devis du bûcheron et du débardeur ont été approuvés pour la prochaine coupe 2014-2015
- 2) Le prix du stère de bois de chauffage livré en juin-juillet 2015 sera maintenu à 45€.
- 3) La destination des coupes de bois pour l'hiver 2015-2016 totalise 640 m3.

4) Le coût de l'assistance technique ONF est approuvé : cette prestation englobe l'encadrement de l'exploitation forestière avec le suivi de chantier, la réception de chantier, le cubage et le classement lorsqu'il est nécessaire.

II - TAXE D'AMENAGEMENT

La Taxe d'Aménagement sur la commune est de 3 %. A compter de 2015, le conseil a la possibilité d'exonérer les abris de jardin d'une superficie inférieure à 20 m². Décision approuvée à l'unanimité.

III - LOCATIONS TERRAINS ET LOGEMENTS COMMUNAUX 2015

Pour les locations communales, il a été décidé de reconduire les tarifs pour 2015.

IV - DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION

Une subvention est attribuée à l'ACCA de DUNG.

V - LAMPADAIRE RUE DES CHAILLES

Suite au dernier conseil municipal du 12.09.2014, un devis pour la fourniture et la pose d'un lampadaire à éclairage LED dans la rue des Chailles en face du cimetière a été établi et accepté.

VI - ECONOMIE D'ENERGIE ECLAIRAGE PUBLIC - Demande de subvention

Des économies au niveau de l'éclairage public pourraient être envisagées avec le remplacement des luminaires actuels par du LED. Néanmoins l'investissement initial à consentir est important. Avant de s'engager, la commune souhaite déposer une demande de subvention auprès du SYDED pour étudier ce projet.

...

VII - EXTENSION DU CIMETIERE - Demandes de subvention

L'opération d'extension du cimetière consistera à décaisser le terrain, édifier un mur d'enceinte avec installation d'un portail, puis mettre à niveau le sol. Pour aider à financer ces travaux,

le Ministère de l'Intérieur va être sollicité dans le cadre de la réserve parlementaire et l'Etat pour une DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Une visite d'information avait été programmée, le samedi 11 octobre, avec les riverains pour tenir compte de leurs remarques.

VIII - PLACES DE MARCHÉ

Deux jeunes avaient demandé l'autorisation de faire un essai le dimanche matin : l'une pour vendre des fruits et légumes, le second pour du chocolat. Si les essais sont concluants, ils pourront obtenir un droit de place.

IX - DEVENIR DU TERRAIN DE BI-CROSS

La création en 2009 du terrain de bi-cross avait été réalisée pour un groupe de jeunes. Aujourd'hui l'association n'existe plus, le terrain est très peu occupé.

Deux jeunes d'un village de la Vallée du Rupt ont rencontré les Elus pour demander s'ils ne pourraient pas profiter de ce terrain pour leur sport : le BMX. Un essai d'une année de prêt leur sera accordé avec condition d'accepter les jeunes du village intéressés.

X - BONS D'ACHAT NOËL

Comme chaque année, les anciens de plus de 70 ans vont bénéficier d'un bon d'achat pour les fêtes de fin d'année. Cette année 77 personnes sont concernées.

INFORMATIONS

- Réouverture du « **BAR DU MOULIN** » le 10 novembre avec dépôt de pain. Différents services supplémentaires seront proposés progressivement
Il est ouvert tous les jours à partir de 7h00 et est fermé le mercredi.

- Une réflexion est en cours sur le devenir de l'**ex. restaurant St Joseph**, afin d'évaluer la rentabilité d'une réhabilitation en logements à louer.

- **Inscriptions sur les listes électorales** : Nous rappelons aux nouveaux habitants qu'il est nécessaire de passer en mairie pour se faire inscrire sur les listes électorales, et ce avant le 31 décembre 2014 pour pouvoir voter en 2015.

Une permanence sera tenue en mairie par Philippe LACROIX : mercredi 31 décembre 2014 de 10h00 à 12h00

- Les collectes suivantes ont rapporté en faveur de :

* la **LIGUE CONTRE LE CANCER** : 1 938 €

* L'**ADAPEI** pour l'opération brioches : 876 €

* le **SOUVENIR FRANÇAIS** : 169,19 €

Les associations remercient leurs généreux donateurs pour l'accueil qu'ils ont reçu.

- Un producteur vendra des sapins de Noël dimanche 7 décembre de 8h30 à 12h30 sur le parking de la salle des fêtes.

*****Salutations à toutes et à tous*****